

CONSEIL GENERAL DE SAUBRAZ

Commission de gestion 2018-2019

Préavis municipal N° 03-2018

relatif à une demande de modification du plafond d'endettement pour la fin de la législature en cours

Rapport de la Commission de gestion

Au Conseil général de Saubraz

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

La Commission de gestion, composée de :

Mesdames,

Julie Sprunger

Jeanine Isch

Messieurs,

Philippe Urfer

Didier Barbay

Laurent Liardon

Felix Baiche

Bernard Arnoldi

s'est réunie le 12 septembre 2018.

La Commission de Gestion a étudié le préavis relatif à une demande de modification du plafond d'endettement pour la fin de la législature en cours.

La Municipalité demande d'augmenter le plafond d'endettement de CHF 3'900'000.- à CHF 4'400'000.- pour la fin de la législature 2016 - 2021. Pour rappel, tout emprunt doit faire l'objet d'un préavis au Conseil.

La Commission de gestion aimerait souligner que la rédaction de la décision finale n'est pas correcte. Le *plafond d'emprunts* devrait être intitulé *plafond d'endettement*. De plus, à la page 3, au 3^{ème} paragraphe, la phrase est à modifier comme suit : "C'est toutefois ce montant de CHF 4'400'000.- que la Municipalité souhaite se voir accorder".

Compte tenu de ce qui précède, la Commission de gestion vous demande, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre la décision suivante :

D'accepter le préavis municipal n° 03-2018, avec les modifications proposées.

Pour la commission:

Julie Sprunger

Philippe Urfer

Laurent Liardon

Jeanine Isch

Felix Baiche

Didier Barbay

Bernard Arnoldi